

REPUBLIC DU CAMEROUN

Paix-Travail-patrie

\*\*\*\*\*

REGION DE L'EXTREME-NORD

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE DARAK

\*\*\*\*\*

COMMISSION INTERNE DE PASSATION  
DES MARCHES

\*\*\*\*\*

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace-Work- Fatherland

\*\*\*\*\*

FAR-NORTH REGION

\*\*\*\*\*

LOGONE ET CHARI DIVISION

\*\*\*\*\*

DARAK COUNCIL

\*\*\*\*\*

INTERNAL TENDER'S BOARD

\*\*\*\*\*

## APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 001/AONO/C-DARAK/CIPM/2024

15/01/

/2024

POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHAMP SOLAIRE A DARAK-ILE, DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DE LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD

### 1. Objet de l'Appel d'Offres

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) du MINDEVEL, Exercice 2024, le Maire de la Commune de Darak lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un champ solaire à DARAK-ILE dans la Commune de Darak, Département de Logone et Chari, Région de l'Extrême-Nord

### 2. Délai d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

### 3. Consistance des travaux

Les travaux, objet du présent Marché, portent sur :

- Travaux préparatoires ;
- Equipements à énergie solaires;
- Accessoires de l'installation ;
- Construction support des panneaux en BA ;
- Accessoires électriques ;
- Construction d'un local électrique de 3mx3m avec dalle en BA y/c système d'aération ;
- Aménagement aire champ solaire ;
- Construction réseau BT préassemblé de 2x16 ou 3x50mm<sup>2</sup> +N+2EP.
- Prestations diverses

### 4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, se feront en un lot.

### 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans l'exécution des projets d'énergies renouvelables.

La participation sous forme de regroupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre ressortent clairement.

### 6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP), Exercice 2024 pour un cout prévisionnel de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA TTC

### 7. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de : un million (1 000 000) F CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère des Finances et dont la liste figure dans le DAO (Pièce N°13).

## **8. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Darak dès publication du présent avis.

## **9. Acquisition du Dossier d'Appel d'Offres**

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Commune de Darak plus précisément au Secrétariat Général dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Darak d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F.CFA. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

## **10. Remise des offres**

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels devra parvenir au Secrétariat de la Commission (Service des Marchés), au plus tard le 05/02 2024 à 13 heures, heure locale sous enveloppe scellée et cachetée adressée à la Commission avec la mention:

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**  
N 001/AONO/C-DARAK/CIPM/2024 DU 15/01/2024  
**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN CHAMP SOLAIRE A DARAK-ILE, DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DE LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD**

**«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

## **11. Recevabilité des Offres**

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute Offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

## **12. Ouverture des plis**

L'ouverture des pièces administratives, des propositions techniques et financières, aura lieu le 05/02/2024 à 14 heures, par la Commission Interne de passation des Marchés de Darak.

**Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée ayant une parfaite connaissance du dossier.**

## **13. Critères d'évaluation**

### **14.1- Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment de :

- Dossiers administratifs et financiers incomplets ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Non-conformité des moyens humains et matériels (note inférieure à 2/3 de oui pour chaque rubrique) ;
- Non-conformité des spécifications techniques majeures ci-après : puissance des modules, puissance des lampes, efficacité lumineuse, capacité des batteries, matériau du candélabre, dosage et dimension du béton ;
- Note technique inférieure à 75/100 de oui par rapport aux sous-critères essentiels.

#### 14.2- Critères essentiels

N°	Critères essentiels	Notation binaire
1	Présentation générale de l'offre	Oui/Non
2	Références de l'entreprise	Oui/Non
3	Moyens humains	Oui/Non
4	Moyens matériels	Oui/Non
5	Spécifications techniques	Oui/Non

#### 14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

#### 15. Durée de la validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

#### 16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Chef Service des Energies Départemental du Logone et Chari, à la Délégation Départementale de MINEE et de la Commune de Darak.

#### Ampliations:

- DDMINMAP
- ARMP/EN
- PDT/CIPM
- AFFICHAGE
- ARCHIVE/CHRONOS

